

## EMPLOI

# CONSEILLÈRE OU CONSEILLER EN SERVICES ADAPTÉS



P2425-1160

Remplacement

### SERVICE

Des études |  
Services adaptés

### LIEU DE TRAVAIL

Cégep de Victoriaville

### SUPÉRIEUR

Directrice des études  
(Chantal Dufresne)

### STATUT

Remplacement à temps  
complet

### HORAIRE

35 h / semaine

### TRAITEMENT

Traitement annuel de  
53 876 \$ à 95 479 \$

### ENTRÉE EN FONCTION

Le plus tôt possible  
Remplacement d'une durée  
indéterminée

Le Cégep de Victoriaville s'enrichit de sa diversité et est fier de souscrire à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones ainsi que les personnes handicapées, conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.

Si vous faites partie d'un groupe visé par cette loi, nous vous invitons à compléter votre profil sur notre site internet.

Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de sélection.

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.

## NATURE DU TRAVAIL

Les emplois de conseillère ou de conseiller en services adaptés comportent des fonctions d'analyse, de soutien, d'animation et de conseil relatifs aux personnes étudiantes en situation de handicap ainsi que celles ayant des besoins particuliers qui nécessitent des adaptations. La personne conseillère en services adaptés collabore à la planification, au développement, à l'implantation et à l'évaluation de l'organisation et de l'offre de service à ces personnes étudiantes, en plus d'assurer des fonctions d'accueil, de référence et de soutien aux apprentissages.

## QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne conseillère en services adaptés participe au dépistage des personnes étudiantes sans diagnostic vivant des difficultés. Elle procède à l'évaluation des besoins et des forces des personnes étudiantes qui demandent des services ou qui lui sont référées par les personnes enseignantes ou autres personnes intervenantes du Collège. Elle recueille de l'information, les rencontre individuellement ou en groupe, utilise les outils appropriés et, au besoin, rédige un bilan aux fins de référence à une ressource professionnelle spécialisée, notamment pour obtenir un diagnostic. Au besoin, elle assure le suivi avec la personne étudiante.

Elle rencontre la personne étudiante en situation de handicap ou ayant un besoin particulier, et le cas échéant, analyse et interprète le rapport diagnostique. Elle évalue avec elle ses besoins dans le but d'établir son plan d'intervention individuel tenant compte des accommodements offerts et disponibles pouvant impliquer différents acteurs pour favoriser sa réussite scolaire.

Elle communique le plan d'intervention aux différents acteurs impliqués. Elle explique et forme, au besoin, la personne étudiante dans l'utilisation de certains accommodements, notamment les aides technologiques.

Elle assiste la personne étudiante en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers dans le développement de son autonomie et favorise l'utilisation de ses ressources personnelles pour faire face à une situation problématique. Elle s'assure de la mise en œuvre du plan d'intervention, y apporte les ajustements nécessaires et détermine les accommodements dans le respect des encadrements légaux et administratifs ainsi que des orientations du Collège.

Elle s'assure que l'environnement ainsi que les outils pédagogiques et technologiques soient adaptés et propose des stratégies afin de favoriser l'apprentissage, la persévérance et la réussite des personnes étudiantes dont elle assure le suivi. Au besoin, elle conçoit, élabore et adapte du matériel en fonction des besoins et des capacités de la personne étudiante.

Elle prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les règles définies par le Collège. Elle rédige des notes évolutives de suivis de ses interventions et des bilans.

Elle assiste et conseille la personne enseignante dans ses interventions pédagogiques et relationnelles auprès des personnes concernées, explique les accommodements envisagés et convient de leur application. Dans les situations où l'application du plan d'intervention pose problème, elle voit avec la personne enseignante à identifier des solutions qui respectent les aspects légaux des accommodements ainsi que les contraintes de l'établissement.

Elle collabore, au besoin, avec les autres personnes intervenantes à l'élaboration, la réalisation, l'évaluation et la révision du plan d'intervention de la personne étudiante dans le but de coordonner les interventions des personnes professionnelles concernées.

Elle conçoit, organise et anime des activités de formation, de sensibilisation et d'information auprès de la communauté collégiale. Elle élabore de la documentation sur les accommodements pour soutenir les autres membres du personnel.

Elle intervient, au besoin, auprès des personnes étudiantes pour désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution.

Elle participe, au besoin, à la préparation du budget de fonctionnement annuel de son secteur et, au besoin, assure le suivi budgétaire relatif à la réalisation des activités de son secteur.

## QUALIFICATIONS REQUISES

### Scolarité

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment :

- Orthopédagogie
- Adaptation scolaire
- Psychoéducation
- Travail social
- Psychologie

ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

### Autres exigences

- Avoir une bonne connaissance des troubles d'apprentissage (TDA, dyslexie, dysorthographe...), des troubles neurologiques (dyspraxie, dysphasie, troubles du spectre de l'autisme...), des troubles de santé mentale (troubles anxieux, TOC, schizophrénie...)
- Maîtrise de la langue française parlée et écrite
- Dynamisme, capacité à travailler en équipe et d'agir comme agent de changement au sein d'un groupe
- Grande capacité d'adaptation, sens de l'organisation, ouverture d'esprit, empathie, bonne capacité d'écoute
- Capacité à utiliser de façon fonctionnelle les logiciels d'applications courantes

---

## Vous avez le goût de relever le défi?

Affichage du 8 au 14 novembre 2024, 19 h 30

Cliquez ici pour déposer votre candidature : <https://tinyurl.com/yc6jz5ck>

